



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Oui-l-energie-coute-trop-cher>

Conseil de transparence du réseau de chaleur

Oui, l'énergie coûte trop cher !

- Les élus interviennent... -

Date de mise en ligne : jeudi 22 décembre 2011

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Le conseil de transparence a réuni plus d'une centaine de personnes, dont cette année, en plus des habitués, de nombreux locataires réagissant aux augmentations de charges de chauffage.

Cela a donné un conseil animé, mais très utile, car il a permis de répondre à de nombreuses questions. Merci à Michèle Picard pour son introduction qui rappelait les objectifs de la ville : défendre et développer un réseau de chaleur qui soit un outil d'égalité sociale et d'efficacité environnementale.

[http://pam.venissieux.org/IMG/jpg/conseil_de_transparence.jpg]

La présentation du bilan de l'année 2010 et du contrôle de l'exploitation de la SECV par le bureau d'étude BERIM a donné tous les détails de cette hausse de la facture qui a fait beaucoup discuté depuis 6 mois. La facture 2010 a augmenté de 36% principalement à cause de l'augmentation de la partie consommation qui augmente elle de 48%.

Les réactions ont été nombreuses et il est normal que les locataires expriment leur colère devant cette situation. J'espère que la soirée les aidera à bien comprendre les causes de cette hausse et donc les actions possibles pour agir. Comme je l'avais évoqué lors du conseil de transparence l'an dernier, et dans plusieurs réunions depuis, il y a trois causes :

- ▶ la rigueur de l'hiver qui a fait de l'année 2010 une des plus froides depuis longtemps. Elle est mesurée par un indicateur météo [1] qui a augmenté de 16% en 2010. Le résultat est une consommation en hausse de 13%.
- ▶ la hausse du fuel qui a explosé et a porté le coût du combustible principal du réseau à 62,44Euros, le maximum jamais enregistré. Cette hausse représente au minimum 20,6% sur la facture. C'est un minimum car il ne concerne que la part de fuel qui serait consommée si nous avions eu une chaufferie bois en bon fonctionnement.
- ▶ l'absence de bois compte tenu de la reconstruction de la chaufferie jusqu'au 1/11/2010. Le coût a été calculé précisément. Si nous avions eu une chaufferie atteignant l'objectif initial, elle aurait produit 63000Mwh de chaleur bois, dont plus de 50 000 ont dû être produits au prix du CHV. Bien sûr, c'est un calcul théorique, car on eut aussi dire qu'en deux mois seulement, Novembre et Décembre 2010, la nouvelle chaufferie bois a produit plus de chaleur que l'ancienne en 10 mois de 2009. Mais c'est le calcul qui permet d'évaluer le préjudice maximum subi par tous les usagers. Il représente donc 14,4% d'augmentation.

En résumé, cette hausse de 48% est due pour 13% à l'hiver, pour 20% au pétrole, et pour 14% à l'absence de bois pendant 10 mois.

- ▶ Concernant l'hiver, cela révèle la nécessité de garantir le droit à l'énergie. C'est un des éléments du droit au logement, et il faut des mesures nationales pour le garantir. Aucun habitant ne doit être menacé dans son logement pour des dettes liées au chauffage.
- ▶ Concernant le pétrole, certains disent que c'est une bonne chose qu'il augmente pour "obliger" nos sociétés à ne plus en consommer. Mais ce sont toujours les plus pauvres qui font les frais de ces logiques de marché. Au contraire, il faut garantir le droit aux usages de base comme pour les carburants. Rappelons que dans cette hausse, il y a aussi la célèbre TIPP, la taxe sur les produits pétroliers qui est une des grosses recettes de l'état... Pour lui, cette hausse du chauffage est une bonne nouvelle !
- ▶ Concernant le bois, la situation est rétablie depuis le 1/11/2010. La ville ne peut que constater que les bailleurs ont finalement décidé de ne pas soutenir la proposition d'une association de défense des usagers. La ville reste disponible pour soutenir toute démarche d'usagers qui sont légitimes pour faire reconnaître le préjudice subi en justice. Au total depuis 2005, nous avons tous payé près de 4 millions d'Euros de plus sur nos factures que ce que devait nous donner la chaufferie !

Plusieurs collectifs de locataires ont agi ces derniers mois. Un témoignage lors du conseil de transparence

expliquera qu'une discussion a eu lieu avec le bailleur Grand Lyon Habitat concernant l'étalement du rappel de charge.

Il reste que cette augmentation est terrible pour de nombreuses familles et depuis le mois de Juillet, les élus ont organisé de nombreuses rencontres avec des locataires, leurs associations, les bailleurs. Pour l'instant, la proposition faite par la ville d'une action forte cet hiver pour réduire les consommations ne s'est pas confirmé, malgré trois réunions du groupe de travail en septembre, octobre et novembre. Les bailleurs pour l'instant poursuivent leurs propres actions de leur côté. Je reste déterminé à agir pour favoriser toute initiative visant à réduire les consommations.

Une habitante qui est intervenue avec colère à plusieurs reprises au conseil me dira en discutant ensuite. « *Si je le pouvais, je déciderai d'arrêter le chauffage à certains moments pour limiter la facture* ». Elle a raison. C'est ce que font de nombreux habitants dans des maisons individuelles. Une collègue de travail me disait récemment qu'elle avait hésité devant la facture du fuel qu'elle avait fait rentrer pour l'hiver : 1500Euros ! Elle va faire très attention pour démarrer ou non sa chaudière, régler la température de chauffe... Mais dans un immeuble, ce doit être une décision collective, et ce n'est ni la ville, ni la SECV qui en décide. Ce sont les abonnés, chaque bailleur ou syndic de copropriété, qui décident de l'ouverture du chauffage et de la température. Les habitants ont le droit d'en discuter. Il faut rappeler à tous que 1°C en plus ou en moins représente 7% de la facture.

[http://pam.venissieux.org/IMG/jpg/2011-12-14_252018.18.01.jpg]

La deuxième partie de la rencontre portait sur le bilan 2011 et les décisions encourues de la ville.

Une nouvelle plutôt rassurante concerne l'année 2011. Si les derniers chiffres de décembre n'étaient pas encore connus, l'année s'annonce toutefois en baisse de 10% sur 2010. C'est dû principalement à une année douce, car si les 40% de bois pendant toute l'année ont un effet important, il est partiellement compensé par la hausse continue des énergies fossiles. Ainsi, le gaz que la ville avait signé en Novembre 2010 à 44Euros le Mwh est monté à plus de 59Euros en Octobre 2011 !

[http://pam.venissieux.org/IMG/png/tarifs_p1.png]

Le graphique montre plusieurs choses. D'abord l'évolution des tarifs

- ▶ la chaleur mois par mois depuis 2008 (en bleu clair)
- ▶ du fuel (CHV, Fuel, FOD...) en violet foncé pour le CHV et clair pour le FOD
- ▶ du gaz, en orange
- ▶ du bois en vert

On voit ainsi clairement que le fuel augmente avec des variations importantes, mais au total toujours vers la hausse, que le gaz suit la même courbe bien qu'étant nettement moins cher, et que pour l'instant, ce sont ces énergies qui pèsent le plus sur le prix final. Par contre, le bois est assez stable, avec une hausse mesurée lors de la renégociation de l'avenant 25.

On voit aussi clairement l'effet positif des décisions prises par la ville. la reconstruction de la chaufferie en Novembre 2010 permettant une baisse de 22% du tarif, mieux que prévu dans la délibération du conseil municipal. De même, le démarrage du gaz en Novembre 2011 représente une baisse de 14%.

Oui, l'énergie coûte trop cher !

Mais tant que nous n'aurons pas abouti à un réseau majoritairement à énergie renouvelable, nos efforts seront en permanence rattrapés par la hausse générale de l'énergie.

C'est pourquoi la ville travaille avec le Grand Lyon sur deux projets

- le raccordement du réseau à la station d'épuration de St-Fons qui brûle des boues sans utilisation pour l'instant. Cela représenterait l'équivalent d'une chaudière bois...
- la construction d'une nouvelle chaufferie bois, soit par la ville, soit par le Grand Lyon entre Vénissieux et le 8ème, pour apporter 10MW de chaleur bois de plus au réseau.

Ces deux projets sont étudiés dans le cadre du schéma directeur actuellement réalisé par le Grand Lyon afin justement de décider de l'engagement de la communauté dans les réseaux de chaleur.

Sur ce dernier point, la position de la ville est connue. Nous soutenons le principe d'une action du grand Lyon pour le développement des réseaux de chaleur, mais nous affirmons que cela ne doit pas déposséder la ville qui doit conserver sa capacité de décider et d'agir sur ses propres objectifs et dans son propre agenda.

Post-scriptum :

L'adresse originale de cet article est <http://pam.venissieux.org/Oui-l-ene...>

[1] les DJU, degré Jours Unifiés, qui mesurent l'écart entre la température mesurée et 20°C, le total représente le besoin théorique de chauffage de l'année